



Appel à contributions (Call for papers)  
**Travail social et parcours de vie  
sous le signe de l'accélération**

4<sup>e</sup> Congrès international de la Société suisse de travail social (SSTS)

**Les 12 et 13 septembre 2018**  
à la Haute école de travail social et de la santé  
(EESP | Lausanne - HETS&SA)

schweizerische gesellschaft für  
soziale arbeit  
société suisse de  
travail social  
www.sgsa-ssts.ch

**eésp** école d'études sociales et pédagogiques · Lausanne  
haute école de travail social et de la santé · Vaud

**Hes-so**  
Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale  
Fachhochschule Westschweiz  
University of Applied Sciences and Arts  
Western Switzerland

**SUPSI**<sup>20</sup>

**LIVES**  
Pôle de recherche national

# Travail social et parcours de vie sous le signe de l'accélération

Le 4<sup>e</sup> Congrès international de la Société suisse de travail social (SSTS) porte sur les transformations du travail social dans une société marquée par l'accélération sociale et technologique liée à la concurrence débridée caractéristique du capitalisme contemporain (Rosa, 2010). Les incertitudes dans les institutions sociales et politiques, dans les relations familiales et d'emploi augmentent la vulnérabilité dans les parcours de vie, tandis que l'augmentation des inégalités intensifie les rythmes de vie des personnes en emploi, mais également le désœuvrement de celles et ceux qui sont exclus du marché du travail. Dans ce contexte, la multiplication des expériences de transitions et de bifurcations, voire d'événements ou situations de vie critiques, qui semblent vécues dans une temporalité de plus en plus resserrée, affecte les institutions et les individus. Comment le travail social se transforme-t-il en regard de ces mutations ? Comment les problèmes sociaux évoluent-ils ? Comment les techniques (les technologies) mises en œuvre pour y répondre se modifient-elles et avec quelles conséquences sur les bénéficiaires ?

Le Congrès étudie ces questions à travers trois axes sous le signe de l'accélération. Le premier axe interroge les liens entre accélération et politiques sociales, le deuxième axe étudie les parcours de vie des publics du travail social, alors que le troisième axe se penche sur les transformations du travail social qui conduisent à une multiplication des acteurs et actrices de l'intervention sociale.

## *Axe 1 : Accélération et politiques sociales*

L'accélération sociale a des conséquences sur le fonctionnement politique des démocraties libérales occidentales, sur leurs modes de délibération et leurs modalités de mise en œuvre avec une propension à remplacer les lois par des dispositions procédurales plus fluides (Scheurman, 2004). Les politiques sociales sont également touchées par ce processus.

Les contributions qui s'inscrivent dans ce premier axe doivent s'attacher à interroger et à conceptualiser les transformations des politiques sociales dans le contexte du capitalisme contemporain. Elles traiteront des questions suivantes: comment analyser ces transformations au regard de l'accélération sociale et technologique ? Dans quelle mesure débouchent-elles sur des changements des représentations et des pratiques du travail social ? Comment penser la temporalité de l'intervention sociale ? Quelles interventions, voire innovations sociales accompagnent l'accélération sociale et technologique ? Quelles sont les incidences de l'accélération sur les formes de management, de gouvernance, de bureaucratisation et sur les exigences d'efficacité et d'efficience des politiques sociales ? Comment et dans quelles sphères s'opèrent les transferts de charge entre le public et le privé, entre l'État, la philanthropie et la famille ?

### *Axe 2 : Penser le travail social en fonction des parcours de vie*

Le second axe se concentre sur les parcours de vie des publics du travail social. Ces parcours sont le produit d'un ensemble de normes, de procédures et de règles plus ou moins formalisées, encadrés administrativement et institutionnellement. Dans ce contexte, l'âge s'impose comme un critère de classification naturalisé (parmi d'autres comme le sexe) (Perriard & Tabin, 2017). Les contributions qui s'inscrivent dans ce second axe se concentrent sur les questions suivantes : comment se déploient les parcours de vie d'une clientèle du travail social désormais sommée de se responsabiliser, de s'activer, de s'inventer ou de se réinventer dans une temporalité toujours plus courte ? (Ravon & Laval, 2015). Comment accompagner des bénéficiaires dans des dispositifs routiniers, alors même que les parcours deviennent plus incertains, qu'ils se dé-standardisent, que les statuts sont moins stables et moins pérennes ? Comment les travailleurs et travailleuses sociales s'ajustent-ils et elles – ou non – aux événements critiques, aux transitions ou aux bifurcations biographiques ? Comment le travail social intègre-t-il la notion de parcours de vie dans sa pratique et sa réflexion ? Comment prend-il ou non en compte les rapports sociaux d'âge, de sexe, de race (d'origine) et de classe ? Enfin, quels enjeux représentent, pour la formation et la recherche en travail social, l'inclusion du parcours de vie dans ses dimensions individuelles et sociopolitiques ?

### *Axe 3 : Multiplication des acteurs et actrices et reconfigurations de l'intervention sociale*

Les transformations du capitalisme contemporain ont pour effet de forcer des populations à quitter leurs espaces de vie, ce qui questionne les frontières des États-nations. Ce processus entraîne une complexification du travail social en ce qu'il met travailleurs et travailleuses sociales devant le défi de répondre, généralement sur le plan local, à l'internationalisation des problèmes sociaux, aux problèmes liés aux conséquences de la (dé-)colonisation et aux effets des catastrophes dites naturelles. Ils et elles se trouvent dans la situation paradoxale de devoir à la fois promouvoir la qualité de vie des bénéficiaires sur le plan individuel et de répondre aux exigences de rationalisation, d'efficacité et d'efficacités dictées par les formes néo-libérales de management et de bureaucratisation des pratiques (Dominelli, 2010). Certains pays régulent davantage que d'autres les conditions d'exercice du travail social et tendent à renforcer et légitimer son existence en tant que profession, alors que d'autres s'inscrivent davantage dans un contexte de remise en cause généralisée des professions. Cette deuxième option fragilise travailleurs et travailleuses sociales (Vrancken, 2012), renforce les formes de déprofessionnalisation, génère une multiplication des acteurs et actrices de l'intervention sociale. Dans un cas comme dans l'autre, on observe des reconfigurations des pratiques, un ajustement des méthodologies d'intervention existantes ou l'invention de nouvelles méthodes.

Les contributions qui s'inscrivent dans ce troisième axe doivent s'intéresser au (dé-)cloisonnement des pratiques professionnelles, à la reconnaissance de l'expertise des travailleurs et travailleuses sociales, notamment dans la dialectique entre savoir profane et savoir expert (Gutknecht, 2016 ; Chiletta, 2016). Comment, au gré des parcours de vie, s'opèrent la division des territoires professionnels, bénévoles et familiaux, les transferts de charge et la segmentation du marché du travail dans le travail social ? Quelles formes prennent les collaborations qui l'accompagnent ? Comment s'inscrivent-elles dans des dispositifs interdisciplinaires ou interinstitutionnels ?

## Références

- Chiletti, Sylvia (2016). I mille volti della perizia. Sapere esperto, sapere profano nei processi per infanticidio a Firenze all'inizio del XX secolo, *Criminocorpus* [Online], Folie et justice de l'Antiquité à l'époque contemporaine, Messo online il 03 giugno 2016, consultato il 03 ottobre 2017. URL : <http://criminocorpus.revues.org/3284>
- Dominelli, Lena (2010). *Social Work in a Globalising World*. Cambridge & Malden: Policy Press.
- Gutknecht, Thierry (2016). *Actualité de Foucault. Une problématisation du travail social*. Genève: Editions IES.
- Perriard, Anne & Tabin, Jean-Pierre (2017). L'âge dans les politiques sociales. *Traverse, revue d'histoire*, 2017(2), 85-98.
- Ravon, Bertrand & Laval, Christian (2015). *L'aide aux "adolescents difficiles". Chroniques d'un problème public*. Toulouse: Erès éditions.
- Rosa, Hartmut (2010). *Alienation and Acceleration : Towards a Critical Theory of Late-Modern Temporality*. Malmö/Aarhus, NSU Press.
- Scheurman, William E. (2004). *Liberal Democracy and the Social Acceleration of Time*. Baltimore & New York: John Hopkins University Press.
- Vrancken, Didier (2012). Le travail social serait-il devenu une profession? Quand la "prudence" s'invite au cœur d'un vieux débat. *Pensée plurielle*, 30-31(2), 27-36.

**Nous invitons** les professionnels et professionnelles intéressées issues de la pratique, de l'enseignement et de la recherche dans le domaine du travail social, ainsi que les collègues de disciplines voisines à participer activement à ce congrès sous la forme des exposés suivants :

1. des **symposiums** (sessions panel) proposés autour d'une problématique particulière du congrès et de ses axes. Ces symposiums devront réunir 3 à 4 contributions de chercheuses et chercheurs, professionnels, professionnelles et/ou enseignantes, enseignants suivies d'un débat et leur durée sera de 120 minutes. Les propositions de symposiums doivent comporter les éléments suivants : les noms et affiliations des responsables, le titre du symposium, un résumé, les noms, courriels et affiliations des intervenants et intervenantes ainsi que les thèmes des interventions ;
2. des **contributions individuelles** de 20 minutes qui doivent clairement s'insérer dans un des trois axes.

Les langues du Congrès sont le français, l'allemand, l'italien et l'anglais. Tous les exposés doivent être déposés dans l'une de ces quatre langues. Les symposiums et les contributions sont tenus dans la (ou les) langue(s) choisies par les auteurs et auteures.

Les propositions d'exposés seront examinées par les membres du Comité d'organisation et les membres du Conseil scientifique, dans le cadre d'une procédure d'évaluation anonyme. Chaque proposition sera évaluée par deux membres. Les critères d'évaluation sont les suivants : la pertinence par rapport à la thématique générale du Congrès, l'originalité/nouveauté, les aspects conceptuels et théoriques, les aspects méthodologiques, la qualité de l'argumentation. Les propositions de symposiums et/ou de contributions individuelles doivent parvenir au comité d'organisation au plus tard le **31 janvier 2018**, par le biais du site internet à l'adresse suivante : **ssts2018.hes-so.ch**. La notification aux auteurs et auteures sur l'acceptation ou le refus de leur proposition sera transmise le 20 avril 2018.

**Comité d'organisation :**

Société suisse de travail social

HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale

Les hautes écoles de Travail social de Lausanne, Genève, Fribourg et Sierre

SUPSI, Scuola Universitaria professionale della Svizzera italiana

Pôle de recherche national LIVES, Universités de Lausanne et Genève